

# INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2023

## ENFANT

Nom de famille		Prénom	
Date de naissance		Âge au 26 juin	

### Santé et comportements

Dans cette section, soyez le plus précis possible. Mettez toutes les informations que vous jugez pertinentes à connaître afin que nous puissions aider votre enfant adéquatement.

Problème de santé physique ou maladie (Asthme, diabète, blessure, épilepsie, etc.)	
Allergie(s) A-t-il un Épipen?	
Médication(s)	
Autres (problème de comportement, situation familiale difficile, relations avec les autres parfois difficiles, troubles du langage, TDAH, incontinence, agressivité fréquente, TSA, Trouble opposition, etc.)	
*Votre enfant est-il accompagné à l'école par un intervenant? Si oui, lequel.	

\* Selon les informations fournies, le camp de jour se réserve le droit de réévaluer en cours d'été la fréquentation d'un enfant à besoins particuliers pour qu'il soit dans son intérêt de fréquenter le camp de jour.

## PARENTS/TUTEURS

### Contacts en cas d'urgence

#### Parent/tuteur 1

#### Parent/tuteur 2

Nom, Prénom		Nom, Prénom	
Tel. Maison ou travail		Tel. Maison ou travail	
Cellulaire		Cellulaire	
Courriel		Courriel	

#### L'enfant vit :

avec ses deux parents  seulement parent 1  seulement parent 2  avec un tuteur  en garde partagée avec ses deux parents

### Relevé 24

Nous remettons un reçu d'impôt à cette personne.

Nom	
Adresse de résidence	
No. Assurance sociale	

# INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2023

## AUTORISATIONS

### Départs

Mon enfant peut revenir seul à la maison : **OUI** \_\_\_\_\_ **NON** \_\_\_\_\_

Si **OUI**, précisez à partir de quelle heure : \_\_\_\_\_

### Personnes autorisées à venir chercher mon enfant

Remplissez seulement les colonnes dont vous avez besoin (selon le nombre de personnes autorisées).

Vous devez aussi inscrire les parents dans le tableau.

Nom	Lien avec l'enfant	Numéro(s) de téléphone
1.		
2.		
3.		
4.		
5.		

\* S.V.P si une personne n'a pas le droit d'avoir de contact avec l'enfant, inscrivez son nom ci-dessous

### Photos

- J'autorise le Camp de jour à prendre des photos lors des activités et sorties et à les mettre sur la page privée Facebook: *Camp de jour Saint-Majorique*
- Je n'autorise pas le Camp de jour à prendre des photos lors des activités et sorties.

### Médication

Veuillez remplir cette section si vous avez rempli les sections allergie(s) et médication(s) plus haut.

Procédure (posologie, moment, etc.)	
Personne(s) autorisées à administrer la médication	

### Code de vie (Référence : Guide du parent)

- Je m'engage à venir chercher mon enfant immédiatement s'il met sa sécurité ou celle des autres en danger (bagarre, agressivité, fugue, etc.) Si je ne peux pas le faire, j'autorise une autre personne désignée sur la fiche d'autorisation à le faire. Les animatrices pourront retirer mon enfant des activités du camp de jour d'ici son départ.
- J'ai lu et je m'engage à respecter les informations mentionnées dans ce document et dans le Guide du parent.

Signature du parent : \_\_\_\_\_

## INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2023

### CHOIX DE FORFAITS

#### Forfaits de base (Camp et service de garde inclus)

Veillez cochez un forfait.

Forfaits	Cochez un forfait	Remplir la section :
<b>Été complet</b>	<input type="checkbox"/> 650 \$ (1 <sup>er</sup> enfant)	---
	<input type="checkbox"/> 625 \$ (2 <sup>e</sup> enfant)	
	<input type="checkbox"/> 600 \$ (3 <sup>e</sup> enfant ou plus)	
<b>À la semaine</b>	<input type="checkbox"/> 150 \$	« À la semaine »

#### Forfaits Sorties

Veillez cochez la ou les cases qui s'appliquent à votre situation.

Forfaits	Cochez l'option	Remplir la section :
<b>5 sorties</b> (Chandail inclus)	<input type="checkbox"/> 175 \$	---
<b>À l'unité</b> (Chandail non-inclus)	<input type="checkbox"/> Chouette à voir (40\$)	---
	<input type="checkbox"/> Bromont (40\$)	
	<input type="checkbox"/> Laser Force (40\$)	
	<input type="checkbox"/> Ninja Factory (40\$)	
	<input type="checkbox"/> Récré-O-Fun (40\$)	
<b>Aucune sortie</b>	<input type="checkbox"/> 0,00\$	---
<b>Chandail</b> (Obligatoire en sortie) Si celui de l'an dernier fait encore à votre enfant, il n'est pas nécessaire d'en acheter un nouveau.	<input type="checkbox"/> Oui (20 \$)	« Chandail »
	<input type="checkbox"/> Non	

#### Été complet

Semaines 1 à 8 – 26 juin au 18 août	<input type="checkbox"/>
-------------------------------------	--------------------------

#### À la semaine

Veillez remplir cette section si vous avez coché le forfait *À la semaine* dans la section *Choix du forfait*.

Semaine 1 – Du 26 juin au 30 juin	<input type="checkbox"/>
Semaine 2 – Du 4 juillet au 7 juillet	<input type="checkbox"/> <b>3 juillet FERMÉ</b>
Semaine 3 – Du 10 juillet au 14 juillet	<input type="checkbox"/>
Semaine 4 – Du 17 juillet au 21 juillet	<input type="checkbox"/>
Semaine 5 – Du 24 juillet u 28 juillet	<input type="checkbox"/>
Semaine 6 – Du 31 juillet au 4 août	<input type="checkbox"/>
Semaine 7 – Du 7 août au 11 août	<input type="checkbox"/>
Semaine 8 - Du 14 août au 18 août	<input type="checkbox"/>

## INSCRIPTION CAMP DE JOUR 2023

### Chandail

Veuillez remplir cette section si vous enfant sera présent lors d'une sortie et qu'il n'a pas le chandail de l'été dernier.

<b>Grandeurs</b> Charte dans le Guide du parent	<b>Quantité</b>	<b>Coût (20 \$)</b>
X-small enfant		
Small enfant		
Médium enfant		
Large enfant		
X-Large enfant		
Small adulte		
Médium adulte		
Large adulte		

### Total des frais d'inscription

	<b>Calcul</b>	<b>Total</b>
Tarif de base	<input type="checkbox"/> Été complet = ____ \$ <input type="checkbox"/> À la semaine = __ x ____ \$	
Sorties	<input type="checkbox"/> 5 sorties = ____ \$ <input type="checkbox"/> À l'unité = __ x ____ \$ <input type="checkbox"/> Aucune sortie = 0\$	
Chandail	<input type="checkbox"/> __ x ____ \$	
Grand total (Tarif de base + Sorties + Chandail)		

### Modalité de paiement

Conformément au règlement numéro 619-23 de la Municipalité ;

Le total des frais d'inscription sont payables en entier ou en deux versements par chèques postdatés remis lors de l'inscription pour les enfants inscrits à temps complet ;

- 1) Le premier versement, représentant 50 % avant le 22 mai 2023
- 2) Le deuxième versement, représentant 50 % des frais étant dû le 15 juin 2023;

Lorsque le versement n'est pas effectué aux dates prévues au présent règlement, le versement dû porte intérêt au taux de 10 % par an.

Lorsqu'un chèque fourni à la Municipalité est sans provision, des frais d'administration de 50 \$ sont imposés.

### Annulation et remboursement

- ❖ Aucune annulation d'inscription ne sera remboursée à l'exception d'une annulation motivée par un billet du médecin.
- ❖ Si le camp de jour doit fermer en raison de la pandémie, un montant de 15 \$ par jour fermé, par enfant sera remboursé aux parents.